



La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 53 – octobre 2018

Billet de la Syndique	<p>Deux nouvelles étapes ont été franchies dans le projet de transformation de la laiterie. Le contrat définitif de vente a été signé chez la notaire le 26 septembre 2018 et un contrat de location de la fromagerie a été conclu avec la société coopérative de la fromagerie de l'Etraz, qui va exploiter la fromagerie de La Chaux, avec M. Berger aux commandes, jusqu'au 31 mai 2019. En effet, la construction de la fromagerie de l'Etraz à Senarclens a pris beaucoup de retard.</p> <p>La mise à l'enquête publique de la transformation de l'ancien bâtiment de la laiterie, la réalisation d'un pavillon épicerie, la suppression de toutes les annexes au nord et la création de 6 places de parcs, est consultable dès le 13 octobre au bureau communal jusqu'au 11 novembre.</p> <p>Une épicerie, quatre appartements, deux locaux commerciaux ou de bureaux et un wc public permettront d'améliorer la qualité de vie des citoyens de La Chaux. Tout le monde y trouvera son compte, des jeunes jusqu'aux aînés avec une épicerie de proximité de plain-pied, des petits logements, des espaces pour des bureaux ou des services et le tout proche des transports publics. De nouveaux habitants, de nouveaux emplois ? Seul l'avenir nous le dira mais il est sûr que la petite place entre le pavillon et le bâtiment, avec bancs et verdure, offrira un nouvel espace de rencontre et de convivialité.</p>
Bureau communal	<p>Notez le nouvel horaire du bureau communal : lundi et jeudi matin de 8h à midi. Tél. 021 861 11 01, adresse mail : greffe@lachaux.ch</p>
Routes	<p>Certains les ont déjà remarquées ... des traces de peinture jaune fluo sont visibles le long des trottoirs franchissables de la Rue d'Ittens et de la Route de Cuarnens.</p> <p>Suite à l'interpellation de plusieurs citoyens, la Municipalité a décidé, en collaboration avec le voyer des routes, de sécuriser des zones franchissables de ces trottoirs afin de permettre aux jeunes et moins jeunes de se sentir plus en sécurité le long de ces deux axes. La pose de potelets sur le bord des trottoirs sera effectuée certainement cet automne déjà.</p> <p>Le croisement de deux voitures sera toujours possible mais, dès que le volume des véhicules augmentera, il sera nécessaire de s'arrêter pour ceux descendant la Rue d'Ittens ou ceux montant la Route de Cuarnens. Des zones de croisements pour les gros véhicules seront maintenues le long de ces deux axes.</p> <p><u>La Municipalité profite de rappeler aux citoyens habitants le long de ces deux axes qu'il est interdit de garer ou laisser dépasser un ou des véhicules sur les trottoirs franchissables !</u></p>
Les Aînés	<p>Le Cinéma Casino S.A. de Cossonay et l'Association des Amis du Cinéma de Cossonay ont renouvelé l'offre destinée spécialement aux aînés.</p> <p>La Commune de La Chaux a acquis 5 cartes de membres que nous tenons à votre disposition pour une séance de plaisir ! Si vous êtes intéressés à en profiter, passez au bureau communal et nous vous remettons une de ces cartes.</p> <p><u>A vos agendas :</u></p> <p>Visite d'Aquatis : Mardi 30 octobre 2018, départ à 9h, retour vers 15h Prix de la visite Fr. 24.-, prix du repas à définir Inscriptions jusqu'au 20.10.2018 au 077 435 51 13</p> <p>Noël des Aînés : Mardi 11 décembre 2018</p>



La Chaux *info*

Editeur responsable : La Municipalité

N° 53 – octobre 2018

Bois de feu	Toute personne domiciliée sur le territoire de la commune peut s'adresser à l'administration communale, jusqu'au 26 octobre prochain, pour commander du bois.
Déchets	De nouveaux sacs à ordures seront mis sur le marché. Aucun changement pour chacun d'entre nous et les anciens sacs blancs sont toujours valables.
Eau potable	<p>Des travaux urgents ont été réalisés début septembre aux sources de Vuichime. La météo très clémente a permis d'effectuer ces travaux « à pieds secs » dans une zone habituellement très humide.</p> <p>Ces travaux ont consistés à poser une chambre sur la conduite sortant des captages, en amont de la station de pompage (STAP) qui pousse l'eau dans le réservoir de Vy de Mauraz. Cette chambre va permettre le curage et le nettoyage du tuyau reliant les sources à la STAP.</p> <p>Au fil des années, de fines particules de limons se sont déposées dans ce tuyau et perturbent le bon fonctionnement des pompes qui poussent l'eau dans le réservoir. Ces « fines » sont détectées par une sonde de turbidité dans la STAP. La sonde donne ensuite l'ordre à une vanne d'évacuer la totalité de l'eau produite par nos sources au ruisseau situé en aval de la STAP afin d'éviter d'amener trop de limon dans le réservoir.</p> <p>Dès les travaux terminés, le curage du tuyau a permis d'éliminer les particules de limon. Depuis, les pompes peuvent à nouveau fonctionner normalement et pousser l'eau de nos sources au réservoir de Vy de Mauraz.</p> <p>Pour rappel, le surplus de l'eau produite par nos sources et non consommée par les habitants de La Chaux est vendue au groupement de Vy de Mauraz !</p>
UCV 2019	<p>Le 15 juin prochain, la commune de La Chaux, associée aux communes de Cossonay, Gollion, Senarclens et Dizy va mettre sur pied l'assemblée annuelle des communes vaudoises.</p> <p>Cette journée permet à toutes les autorités communales du canton de se rencontrer, mais aussi de découvrir notre région par le biais de diverses visites organisées à leur égard.</p> <p>La volonté des communes organisatrices est de mettre sur pied pour la fin de cette journée « LA FETE DES CINQ VILLAGES »</p> <p>Vous êtes donc tous et toutes cordialement invités à y participer, les cinq sociétés de jeunesse sont déjà associées à cette organisation pour gérer les divers stands de buvette et restauration du soir.</p> <p>Pour que tout puisse être mené à bien, nous avons pour chaque commune, besoin de recruter une quinzaine de bénévoles pour diverses tâches durant la journée, la soirée, l'avant et l'après manifestation. Pour les personnes intéressées, merci de vous inscrire bureau communal 021 861 11 01.</p> <p>Par la suite, nous vous donnerons toutes les informations nécessaires.</p> <p>Certains de votre enthousiasme à l'idée de se rencontrer de manière régionale, mais informelle, nous nous réjouissons de ces prochaines rencontres !</p>
Agenda	<p>Pour toutes les villageoises et tous les villageois et dans le cadre du "Jardin se Crée" vous êtes cordialement invités à venir partager une soupe à la courge, le mercredi 31 octobre dès 19h aux Pâquis, pendant la soirée d'Halloween !</p> <p>Conseil général le 6 décembre à 20h à la salle villageoise.</p> <p>Noël des aînés le 11 décembre à 11h30 à la salle villageoise.</p>